

L'Assemblée des Jeunes Citoyens

L'AJC Chambly est née en juin 2016 de la volonté de faire participer les jeunes de Chambly à la vie démocratique et citoyenne de la commune. Ses élus sont des collégiens. L'AJC Chambly constitue une véritable assemblée communale.

Il s'agit d'un lieu d'échanges et d'apprentissage à la citoyenneté qui offre aux jeunes élus la possibilité de :

- connaître le fonctionnement de la collectivité,
- les sensibiliser aux notions de démocratie et d'intérêt général,
- représenter l'ensemble des jeunes de leur âge,
- s'exprimer, débattre et faire des propositions,
- concrétiser des projets sur des sujets préoccupant l'ensemble des jeunes Chamblysiens.

Sont éligibles à l'AJC Chambly les élèves du collège public Jacques Prévert, pour un mandat d'une durée de deux ans. L'AJC Chambly se réunit au minimum 6 fois par an en assemblée plénière.



rgba(255,255,255,1)